



Conseil municipal

Législature 2015-2020
Délibération **D 11-2015**
Séance du 22 septembre 2015

DELIBERATION

relative au crédit d'engagement complémentaire de 12 443.85 F destiné à l'acquisition d'un véhicule tonne-pompe pour le Service Défense Incendie et Secours de Plan-les-Ouates

Vu la délibération votée par le Conseil municipal le 21 juin 2011, approuvée par le Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement le 15 novembre 2012, décidant l'ouverture d'un crédit d'engagement de 590 000 F pour financer l'acquisition d'un véhicule Tonne Pompe,

vu le décompte final des coûts bruts s'élevant à 602 443.85 F,

vu la subvention cantonale de 50 000 F,

sur proposition du Conseil administratif,

conformément aux art. 30, al.1, lettre e, et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Le Conseil municipal

DECIDE

par 22 oui (unanimité)

1. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement complémentaire de 12 443.85 F destiné à couvrir le dépassement sur le crédit d'engagement voté le 21 juin 2011, pour financer l'acquisition d'un véhicule Tonne Pompe.
2. D'amortir la dépense énoncée au point 1 selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 21 juin 2011, soit au moyen des annuités qui figureront dans le budget de fonctionnement sous rubrique No 331 « Amortissement des investissements du patrimoine administratif » jusqu'en 2022.

PL - 22.09.2015 - PLO